



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de la sécurité  
**Service de surveillance des communes**

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le 10 OCT. 2018
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Service de surveillance  
des communes  
Place de la Taconnerie 7  
Case postale 3962  
1211 Genève 3

N<sup>o</sup> réf. : GZU/cgs/802/18

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

Genève, le 8 octobre 2018

**DIFFUSION**  
M Kanaan  
Mmes Salerno  
Alder  
MM. Pagani  
Barazzone  
Mmes Charollais  
Luthi  
Bohler  
Demazure  
MM. Moret  
Burri  
Macherel  
Blanchot  
Krebs  
Chrétien  
Lupini  
Vicente  
Mermillod  
Schweri  
SCM  
Service juridique  
Dossiers-Dokumentation

**Concerne : Abrogation et bouclage du crédit d'étude de 800 000 F destiné à la rénovation de l'enveloppe et des installations techniques du crématoire de Saint-Georges, sis chemin de la Bâtie 13**

Monsieur le Maire,

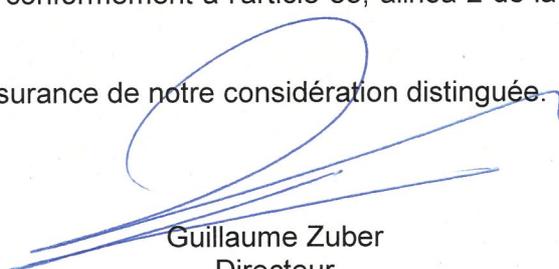
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 11 septembre 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

  
Guillaume Zuber  
Directeur

**Copie pour information :**

- Département de la sécurité
- Office cantonal de l'énergie

Date réelle d'affichage : 20 septembre 2018  
Date légale d'affichage : 20 septembre 2018  
Fin délai référendaire le : 30 octobre 2018